

Les Vertébrés terrestres actuels éteints en Corse

Par ALAIN GAUTHIER
et JEAN-CLAUDE THIBAUT

Le but de ce travail est de réunir des informations, recueillies dans une littérature très dispersée sur les Vertébrés terrestres éteints. Nous traiterons exclusivement des mammifères et des oiseaux (dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas y avoir eu disparition de reptiles ou d'amphibiens), sans avoir la prétention de donner une vue complète de la faune éteinte. En effet, il reste beaucoup d'incertitude sur la présence ancienne de certaines espèces, et d'autres formes ont pu disparaître sans que l'on possède de spécimen ou de preuve fossile.

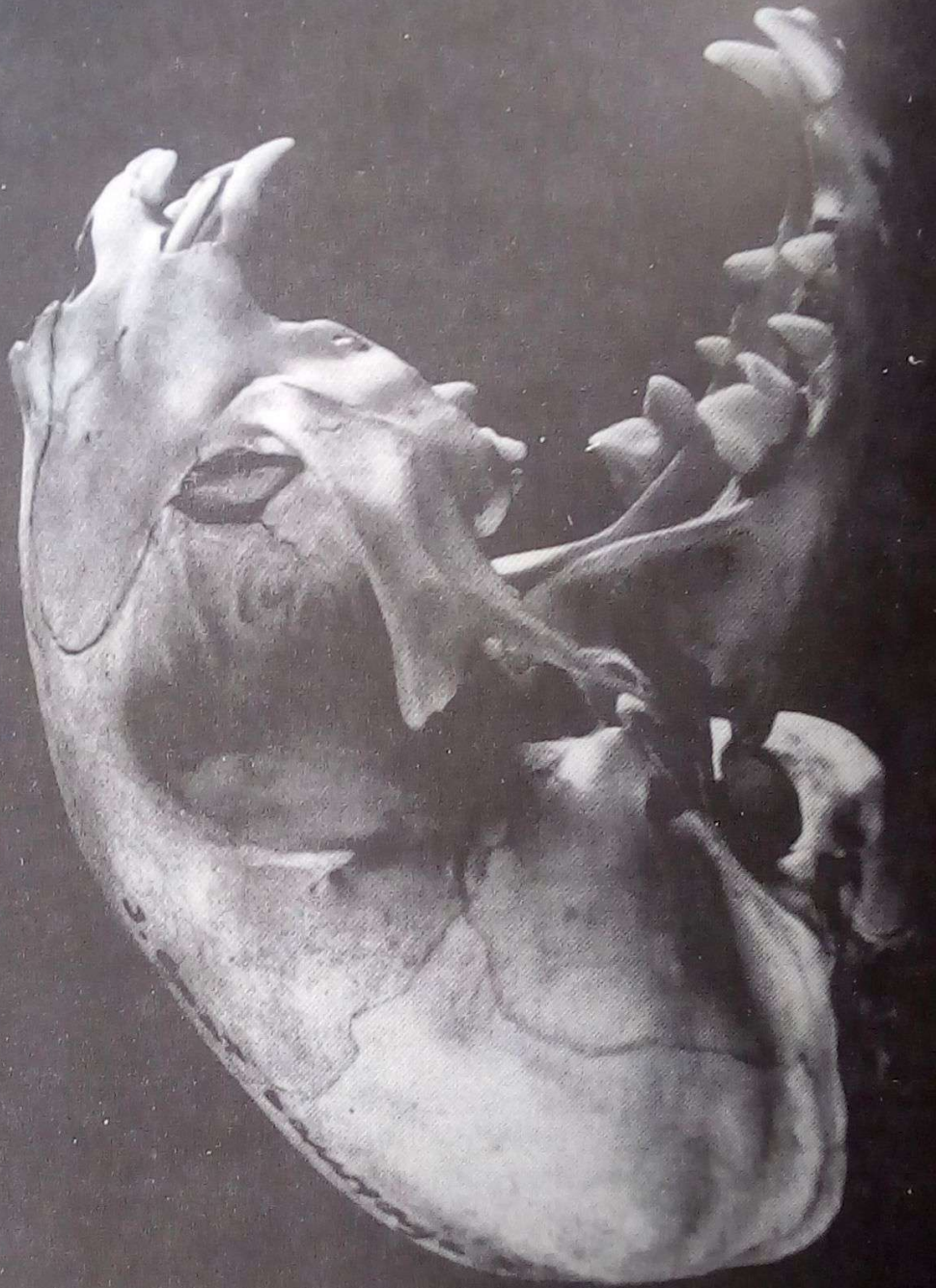
De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire au vu de la superficie réduite de l'île, la faune insulaire actuelle est encore assez mal connue :

On considérait jusqu'en 1930 que le Lynx était présent dans l'île, alors qu'il semble n'avoir jamais été signalé avec certitude. De même le Chat sauvage

(Gatto-Volpe), qui doit subsister en petite quantité après avoir eu une certaine abondance, est encore très mal connu. Il a été décrit par LAVAUDEN (1929) "comme une espèce particulière, *Felix = (Felis) regi*, différent du Chat sauvage d'Europe par sa taille plus faible, son pelage très foncé, et des marques noires aux pattes postérieures identiques à celles des chats africains. Pour d'autres auteurs, il ne serait, comme le Chat sauvage sarde, qu'une des variétés du Chat sauvage d'Afrique *Felix lybica*" (BRUN et al., 1975).

Mais, même s'il est souvent difficile d'attribuer une cause précise à l'extinction d'une espèce (plusieurs facteurs ont pu agir simultanément ou se succéder), il paraît intéressant, avant d'aller plus loin, de voir ce qui, en Corse, a pu être à l'origine de telle ou telle disparition.

3
7
3
8
3
9
4
0
4
1
4
2
4
3
4
4
4
5
4
6
4
7
4
8
4



La chasse et le braconnage, tant pour se nourrir que pour se distraire, ont une large part de responsabilité dans celle de l'Erismature et en partie dans celle du Cerf. Mais la modification de l'habitat, en l'occurrence la suppression des zones humides et du maquis sur le littoral oriental, a été l'une des principales causes de disparition des derniers Cerfs.

Le Phoque moine et l'Ours ont été éliminés parce qu'ils étaient considérés comme des concurrents par les pêcheurs et les bergers. Mais les dérangements occasionnés par le tourisme nautique depuis une dizaine d'années

a dû dissuader les Phoques de s'établir à nouveau.

L'introduction de certaines maladies, contre lesquelles les espèces insulaires ne sont pas immunisées, est une cause non négligeable de disparition ou de diminution. Ainsi, la peste porcine décime dans certaines régions les effectifs de Sangliers; de même des maladies aviaires, transmises par le gibier d'élevage, pourraient contaminer certaines espèces locales, comme la Perdrix rouge.

En fait, ce sont quatre espèces de mammifères et au moins deux espèces d'oiseaux qui ont disparu de Corse depuis quelques siècles.

I. - LES MAMMIFÈRES DISPARUS

On connaît quatre espèces de mammifères disparus en Corse depuis le début de l'ère chrétienne.

— Le Lagomys, "Lapin-Rat" présent en Corse au moins jusqu'à l'époque paléochrétienne.

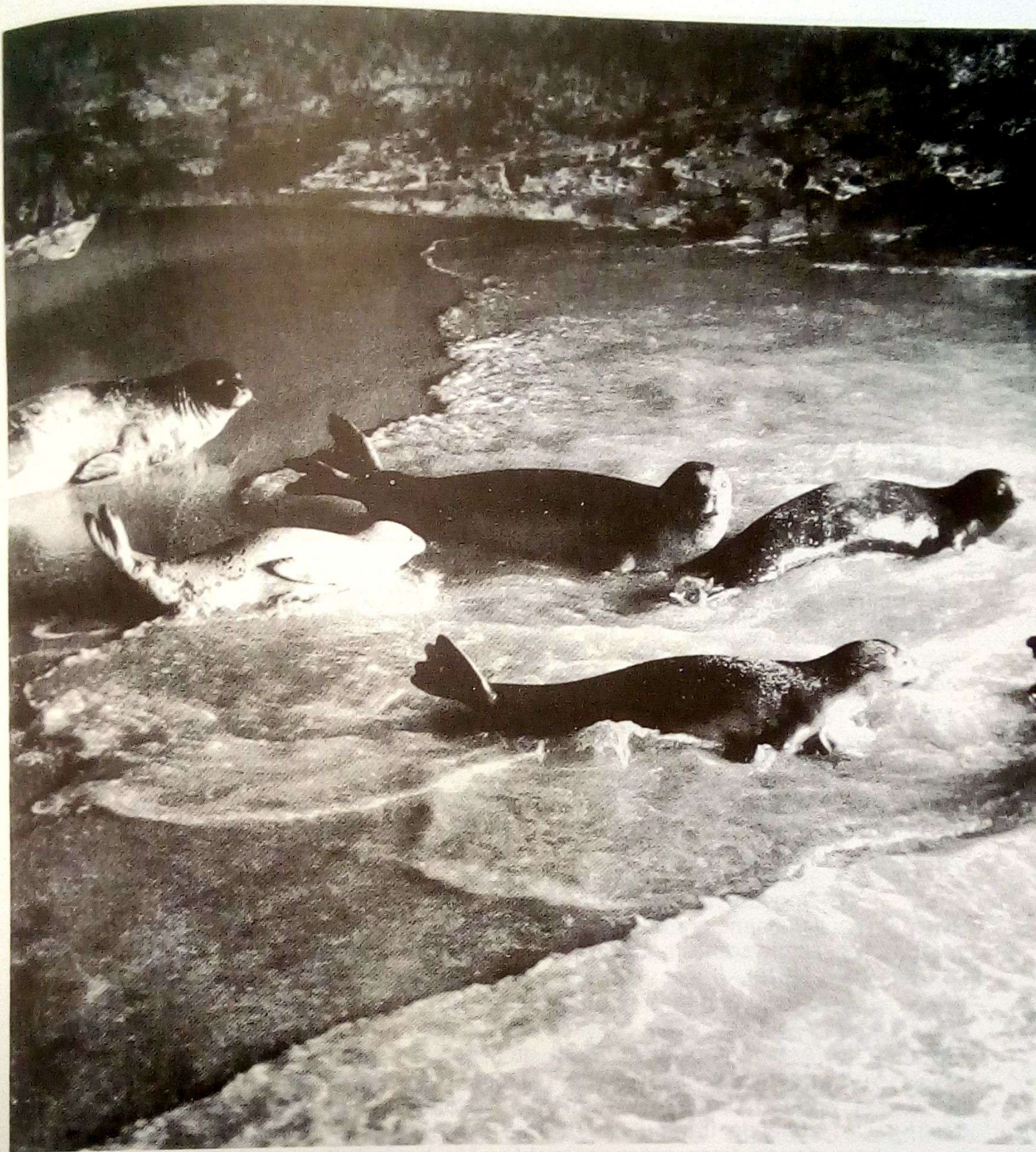
— L'Ours, vraisemblablement jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

— Le Phoque et le Cerf, dont les derniers représentants ont été aperçus aux alentours de 1970.

Compte tenu de la nature siliceuse des roches qui comprend la majorité de l'île et de l'acidité des eaux qui les percolent, la probabilité de trouver des restes osseux anciens est faible.

Ce n'est pas un hasard si les formes les plus importantes ont été retrouvées dans les terrains calcaires, à Bonifacio par exemple.

On peut toutefois espérer que les études par le paléontologiste des ossements mis à jour par les préhistoriens permettront de mieux connaître dans quelques années la faune mammalogique insulaire.



Phoques moines (adultes et jeunes) quittant leur place de repos, dans une grotte
Banc d'Arguin, Mauritanie. (Cliché J. Trotignon).

PINNIPÈDES : FAMILLE DES PHOCIDÉS

Phoque moine

Monachus monachus (Hermann)

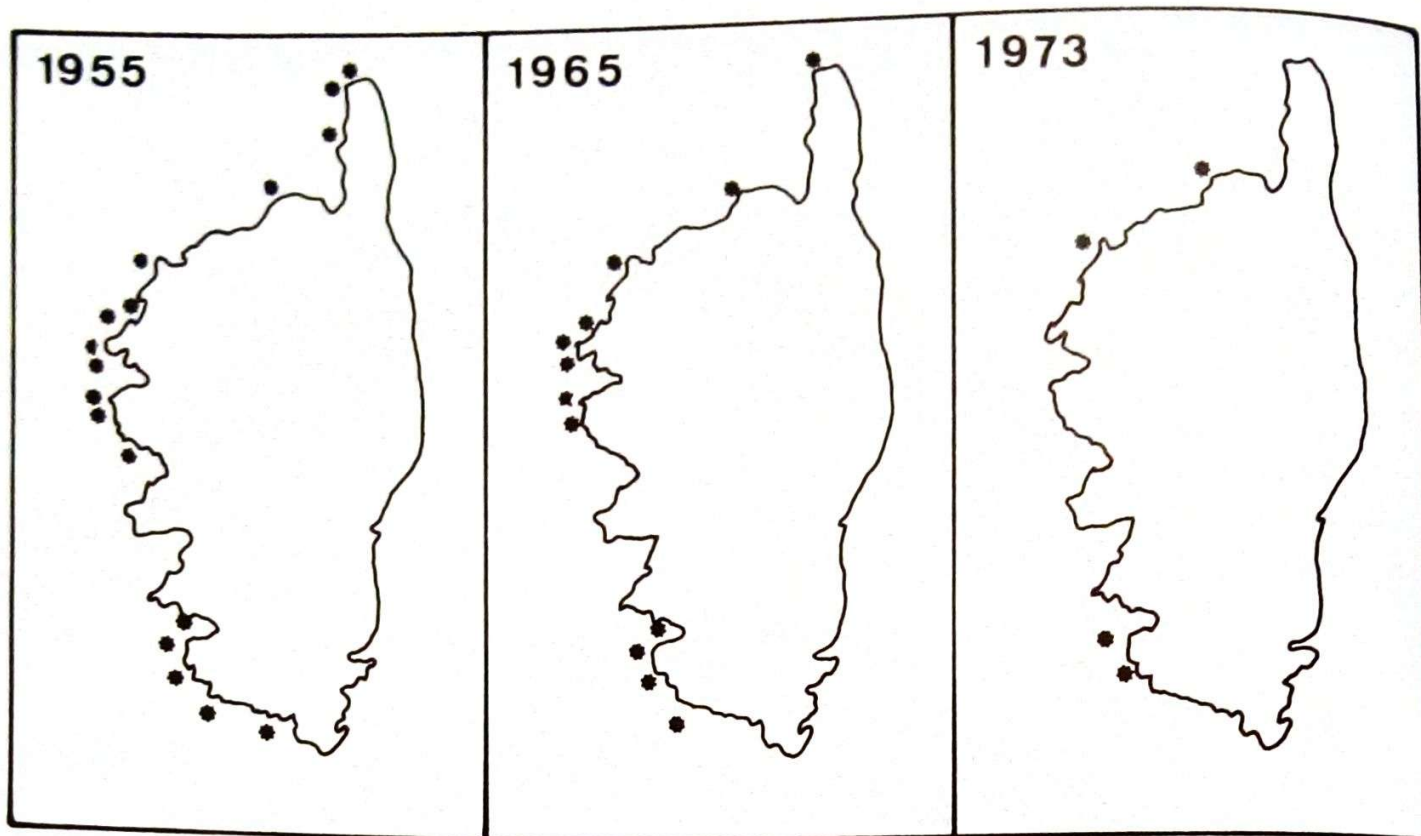
Espèce dont la répartition est limitée à la Méditerranée et à quelques régions de l'Atlantique (Mauritanie, Madère et Canaries). Ses effectifs ne dépassent pas le millier d'individus. On ignore si le Phoque moine a complètement disparu de Corse, mais il ne fait aucun doute que la région la plus favorable où il se reproduisait autrefois, Gargalo (1), est désormais désertée.

Il semble qu'il habitait principalement quatre régions. Le Cap Corse, la côte entre Calvi et le Capo Rosso, la région de Tizzano et le sud, Bonifacio et les îles Lavezzi (2). Ces régions possèdent des côtes rocheuses et des grottes sous-marines, habitats recherchés par le Phoque moine pour se reposer ou mettre bas. Les Phoques moines, qui semblaient bien représentés dans les années cinquante, se sont raréfiés dans les années soixante et ont disparu des localités habituellement fréquentées au début des années soixante-dix (voir carte). Les dernières observations sûres datent des années 1970-73. En 1970, deux individus sont tués au fusil, l'un au Capo Rosso, l'autre à Scandola (P. MARIANI et R. MINICONI, *in litt.* au Syndic principal des gens de mer). En 1973, des pêcheurs signalent des individus isolés ou des petits groupes près de Campo Moro, à la Pointe Solche et près de Calvi (BOULVA 1975). Dans le courant de l'hiver 1978, un pêcheur de Calvi nous signale que des "veaux-marins" ont troué des filets, mais il peut y avoir eu confusion avec des petits cétacés, quoique le Phoque moine laisse des traces bien caractéristiques. Au printemps 1979, un pêcheur de Centuri (Cap) signale l'observation d'un "veau-marin" se reposant sur un rocher (A. PAPACOTSIA et A. SOREAU, comm. pers.). Récemment (Anon. 1979), on a signalé une observation réalisée dans une grotte de Bonifacio, mais, renseignement pris, celle-ci datait de 1955 (J. BÉSSON, *in litt.*). Il faut reconnaître qu'il n'existe aucune observation réalisée au cours de ces cinq dernières années par un plongeur sous-marin, alors que nombreuses sont les personnes motivées plongeant le long des côtes de la Corse.

La cause de disparition principale a été la chasse faite par les pêcheurs, qui le considéraient comme un concurrent trop sérieux dans le nouveau contexte économique des années soixante. Lassés de voir leurs filets troués et leurs demandes d'indemnisation refusées, les pêcheurs ont parfois utilisé la manière forte, témoin ce groupe de Phoques moines tués à la grenade dans une grotte de Gargalo en 1968.

(1) Une femelle contenant un fœtus à terme déposée actuellement au Musée de Monaco avait été collectée le 27 septembre 1947, près de Gargalo (Troitsky, 1953).

(2) Signalé comme fréquentant l'île Cavallo en 1962 par A. Dupuy (*In litt.* à R. Levêque).



Distribution probable du Phoque moine en Corse en 1955, 1965 et 1973.
 Informations transmises surtout par les pêcheurs. D'après Boulva (1975).

En fait, même si les pêcheurs ne les avaient pas éliminés physiquement, il n'est pas certain que les Phoques se reproduiraient encore de nos jours sur les côtes de Corse. SERGEANT *et al.* (1978) rappellent que les dérangements occasionnés près des sites de reproduction, quelle que soit l'époque, ont de fâcheuses conséquences sur la dynamique des populations. Or les sites les plus favorables, comme la région de Bonifacio, les côtes proches de Tizzano et la façade maritime du P.N.R. accueillent un si grand nombre de Plaisanciers durant les mois d'été qu'il est vraisemblable que le Phoque moine aurait disparu ces dernières années. Selon SERGEANT *et al.* (1978), il est capable d'effectuer d'importants déplacements, ce qui semble confirmé par l'absence de race géographique, un flux génétique régulier devant passer de colonie en colonie, quand elles étaient prospères. S'il apparaît qu'il ne se reproduit plus en Corse, il existe quelques observations récentes en Sardaigne (H. SCHENK, comm. pers.). Le réintroduire serait donc inutile, par contre préserver une zone de tranquillité absolue à d'éventuels visiteurs qui seraient tentés de se fixer est concevable. Ainsi serait-il souhaitable d'étudier une série d'aménagements dans la Réserve naturelle de Scandola, où la plongée sous-marine est déjà interdite.

ARTIODACTYLES : FAMILLE DES CERVIDÉS

Cerf Corse *Cervus elaphus* Linné

On trouvait en Corse et en Sardaigne la forme *corsicanus* (ERXLEBEN 1777).

Introduction : le dernier Cerf corse a été aperçu dans les années 1960-1970. Cette population, peu abondante au début du XX^e siècle, a beaucoup souffert lors de la dernière guerre. Elle était localisée dans les environs de Solenzara et très certainement à l'embouchure du Fium'orbo, entre Vignale et Ghisonaccia (CHARTRON, comm. or.). Pour SAINT-GIRONS (1973), il restait "3 ou 4 survivants en 1971", et selon PFEFFER (*in* JENKINS 1967 et 1968), 1 mâle adulte, 1 jeune mâle, 2 femelles et 1 jeune dans la région de Casabianda en 1965. Selon CHARTRON (comm. or.), les derniers cerfs vivaient à l'embouchure du Fium'orbo et, accessoirement, sur Pinia. M. CHARTRON a effectué en 1967-1968, avec un garde, M. SUSINI, en bordure de Pinia, des moulages d'empreintes, et il adressa en 1968, au Conseil Supérieur de la Chasse, la tête d'une biche découverte abattue par chevrotines sur un pare-feu de Pinia. Fin 1968, il estimait qu'il restait 5 animaux, dont un vieux mâle connu depuis plusieurs années et un jeune mâle (2^e ou 3^e tête). En décembre 70, il affirmait que depuis 18 mois (donc juin 69), et malgré une recherche systématique, nul n'a eu connaissance par corps ou par trace de leur présence, et qu'il se garderait bien de confirmer leur existence.

Malgré cela, les auteurs du guide "La Nature en Corse" affirment curieusement en 1975 que la population des Cerfs corses comprend une dizaine d'adultes.

Historique : le Cerf est signalé pour la première fois en Corse par POLYBE, auteur grec du 2^e siècle avant J.-C., dans un passage où il fait preuve de connaissances précises sur les mammifères de l'île. Quelques auteurs latins reprendront cette mention (PLINE l'Ancien en particulier). Puis il faudra attendre le début du XVI^e siècle pour retrouver son nom dans la description de la Corse de A. GIUSTINIANNI. En 1560, la carte de la Corse de F. LICINIUS montre un chien courant après un Cerf et, dans le cartouche de celle-ci, on vante les richesses de Cyrnus : vin et gibier. On trouve à la fin du XVI^e siècle, dans quelques procès-verbaux d'élection de chasseurs, la mention de cet animal contre lequel on réclame des arquebuses, compte tenu des grands dommages qu'il occasionne aux plantations. Au XVII^e siècle, un texte savoureux (F. POMPONI, comm. or.) décrit une chasse au Cerf : on le rabattait vers la mer, puis on le "pêchait" à partir de barques en le prenant par les cornes. Tous les auteurs ultérieurs, en particulier ceux du XVIII^e siècle, voyageurs, militaires en campagne, etc. signalent le Cerf corse.



Détail de la carte de Licinius (1560) : Chien forçant un cerf.

C'est le naturaliste BUFFON qui le premier indiquera la différence entre cet animal et le Cerf continental.

"Le Cerf de Corse"... n'a guère que la moitié de la hauteur des Cerfs ordinaires, c'est pour ainsi dire un basset parmi les Cerfs ; il a le pelage brun, le corps trapu, les jambes courtes.

Au début du XIX^e siècle, le questionnaire de l'an X (1802) demande à tous les maires du département du Golo, à la question 164, de signaler la présence de : Cerfs, Sangliers, Lièvres. De nombreux édiles répondent par l'affirmative en ce qui concerne le Cerf. Citons les maires de Corte, Luggo di Nazza, Moïta, Pancheraccia, Prunelli, Ventisereri, Pietroso, Vezzani, mais aussi ceux de la région de Calenzana (voir carte).

Au cours du XIX^e siècle, GALETTI (1863) en donnera une représentation, malheureusement peu fidèle, ainsi qu'une description : "il y a des Cerfs à la forme élégante et légère, à la taille svelte et aux membres flexibles et nerveux". De même Rossi (1906), dans le livre 1^{er} de ses observations, en parle comme d'animaux de petite taille.

A la fin du XIX^e siècle, FERTON (1898 et 1899) signale des ossements de Cerfs (?) contemporains des premiers habitants de l'île, mais on peut se poser la question de l'appartenance spécifique de ce mammifère.

Ce n'est toutefois qu'au XX^e siècle, avec JOLEAUD (1925), que nous aurons une véritable mise au point scientifique sur les mammifères insulaires. Auparavant, des découvertes paléontologiques d'une autre espèce de Cerf (*Cervus caziotii*) avaient été faites par DEPERET (1897), elles ont été complétées récemment : OTTMAN (1959), SIGOGNEAU (1969). Enfin, GROSJEAN a découvert, dans un abri de Cuccuruzzu d'âge néolithique et protohistorique, la "ramure d'un Cerf corse" (comm. or., F. de LANFRANCHI). Si nous avons une assez bonne connaissance du Cerf de Caziot, paradoxalement nous connaissons plus mal le Cerf corse, pourtant de disparition récente (1).

Description : c'est une forme de couleur assez sombre et de plus petite taille que le Cerf élaphe. Il aurait des affinités asiatiques, en particulier par la présence d'un unique andouiller basilaire. Il n'est pas connu à l'état fossile et les découvertes de FERTON et de GROSJEAN méritent d'être confirmées. Mais notons que cet animal, éteint en Corse depuis peu, semble très mal connu ostéologiquement.

Sa petite taille est interprétée de diverses manières. Pour certains auteurs, il s'agit d'une forme "dégénérée" à cause de la consanguinité, mais BUFFON avait déjà remarqué en 1736 qu'un Cerf corse qu'il avait élevé dans son parc était devenu aussi grand que les "Cerfs de France" (*Histoire naturelle* T. VI P. 95). Pour d'autres, le mécanisme invoqué est celui de la dérive génétique : "en raison du petit effectif de la colonie fondatrice, celle-ci constitue un échantillonnage non représentatif de la population continentale d'origine. Des types génétiques rares peuvent ainsi prédominer.

Selon DEHAUT (1920), JOLEAUD (1925) et des auteurs contemporains, dont SAINT-GIRONS (1973), on trouverait la même forme en Corse et en Sardaigne. Il semblerait donc que les variations morphologiques constatées aient une valeur adaptative tant à l'habitat touffu et dense qu'à l'absence de grands carnivores (voir THALER 1973).

Esquisse bio-écologique : on connaît évidemment encore plus mal l'écologie du Cerf corse. Tout au plus peut-on constater, d'après l'enquête de 1802, qu'il était localisé, en Haute-Corse, sur le versant oriental, à une altitude faible ou moyenne, dans des zones fortement boisées ou recouvertes par un maquis dense. Il habitait également les zones marécageuses du littoral oriental (Casabianda, Canonica). Il n'est pas exclu d'admettre que Mouflon et Cerf vivaient en habitat séparé, le Cerf dans les régions boisées du littoral et de moyenne altitude, le Mouflon dans les habitats ouverts en altitude.

(1) Il est fort probable qu'aucun squelette de cet animal ne se trouve dans un musée. Il serait intéressant de faire une recherche en Corse des "trophées de chasse". Peut-être serait-il possible alors de réaliser certaines mensurations comparatives. Toute information sur ce sujet sera la bienvenue au Parc..



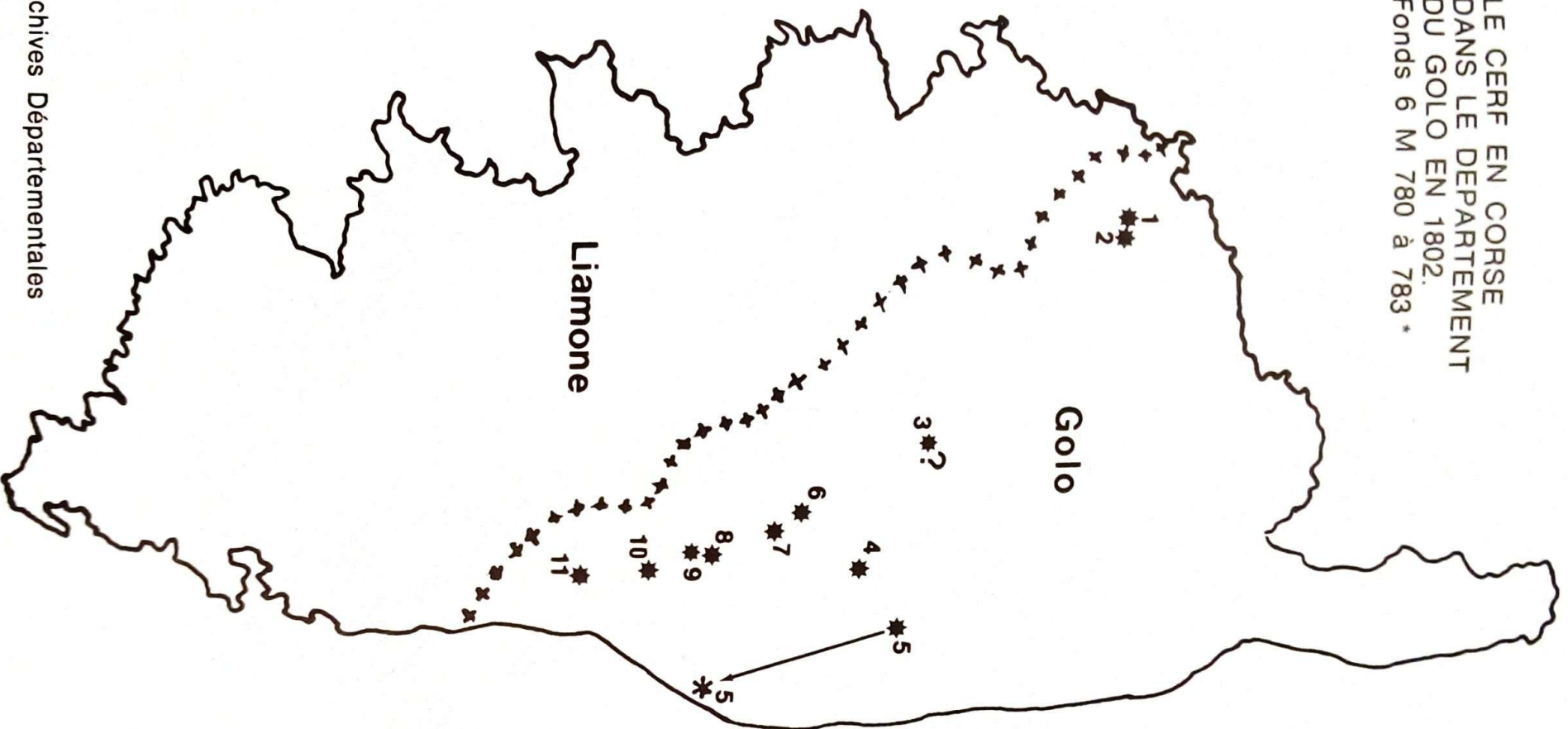
Cerf de Corse : Sardaigne. (*Cliché H. Schenck*)

JENKINS (1967 et 1968) donne des renseignements sur la population sarde. Elle est localisée à l'heure actuelle dans le sud de la Sardaigne dans 3 zones (1).

1. La côte verte (une dizaine d'individus).
2. La région de Capoterra-Monte Arcosu (80 à 120 adultes sur 10.000 hectares).
3. Dans le massif des Sette Fratelli (60 à 80 individus sur 6.000 hectares).

(1) Les données obtenues par Schenk (1976) en 1973-1974 et 1975 sont très voisines.

LE CERF EN CORSE
 DANS LE DEPARTEMENT
 DU GOLO EN 1802.
 Fonds 6 M 780 à 783 *



- 1 MONCALE
- 2 CALENZANA
- 3 CORTE
- 4 PIEDICORTE
- 5 MOITA CASABIANDA
- 6 VEZZANI
- 7 PIETROSO
- 8 LUGO
- 9 POGGIO
- 10 PRUNELLI
- 11 VENTISERI

* Archives Départementales



La population semblait en croissance en 1972. Il s'agit de régions plus ou moins montagneuses comprises entre 200 et 800 m d'altitude et culminant au Monte Sattias (1.086 m), pour la 2^e zone par exemple. Les terrains sont granitiques et métamorphiques, recouverts d'un sol peu épais sur granites, plus épais sur roches métamorphiques. L'aire de répartition est limitée par la présence d'eau permanente.

Sur la plus grande partie du territoire, la végétation est représentée par un maquis arboré, avec ses essences typiques, et par une strate herbacée formée de végétaux annuels. Les rares zones cultivées sont recherchées par les Cerfs, qui peuvent y faire des dégâts importants. L'habitat est décrit comme ouvert à dense, ce qui signifie qu'il est facilement à difficilement pénétrable. Aux Sette Fratelli, la végétation se compose de maquis, de jeune reboisement (cyprès, pins) et de zones incendiées, avec même une prairie. A Capoterra, dans des vallées encaissées, on trouve le même type de végétation, avec une strate herbacée mieux développée, surtout sur les schistes métamorphiques. Le régime alimentaire du Cerf en Sardaigne est constitué de végétation herbacée verte ou sèche, de jeunes pins, de glands, d'oliviers sauvages, de myrtes et d'autres buissons du maquis.

La densité optimale semble être de 25 Cerfs pour 1.000 hectares. Le rut a lieu en septembre, et les naissances en avril : il y a un seul jeune par portée.

Epoque d'arrivée en Corse du Cerf : sa migration dans l'île est tardive, au Quaternaire. Ainsi il est commun dans le paléolithique supérieur des îles méditerranéennes et il est possible qu'il soit venu à ce moment-là, avec d'ailleurs d'autres mammifères (période antérieure à 13.000 ans B.P.). On se rappelle que cet animal a été reconnu en Italie méridionale et en Sicile dans des dépôts paléolithiques supérieurs, ainsi qu'à Malte. Quoi qu'il en soit, il est probablement en Corse au cours de la préhistoire ou de la protohistoire (voir supra). Toutefois deux auteurs anciens, POLYBE et PLINE, prétendent que le Cerf a été introduit en Corse par les Romains.

Des restes de Cerf élaphe de grande taille ont été déterminés par GINSBURG (1973) dans les fouilles de Mariana, et il existe une mosaïque représentant un Cerf (fouilles de la Canonica).

Seule l'identification formelle de restes de *Cervus elaphus* antérieurs à la conquête romaine pourrait permettre de préciser l'époque de son apparition.

Massacre de Cerf Corse (Coll. Grazietti) Cerf tué aux environs de Ghisonaccia au début du siècle. (Cliché A. Gauthier).

CARNIVORES : FAMILLE DES URSIDÉS

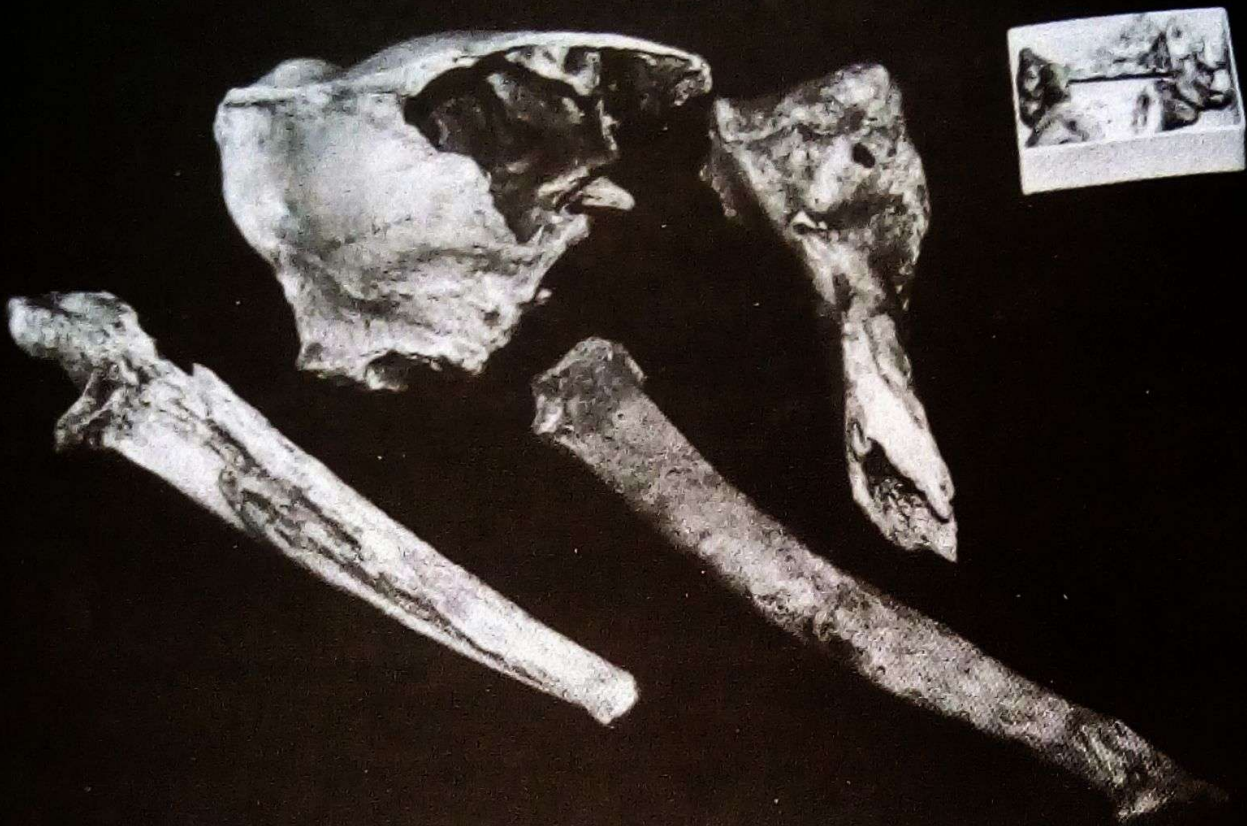
Ours brun

Ursus arctos Linné

Parmi les grands mammifères ayant peuplé la Corse, on a l'habitude de citer le Cerf, de disparition très récente, mais on ignore souvent la présence passée de l'Ours. Historiquement, il est signalé pour la première fois par les chroniqueurs du XVI^e siècle. Ainsi Pietro CIRNEO (1506) dans son "*Istoria di Corsica*", parle-t-il des "dogues assez grands et courageux... particulièrement redoutables aux Ours et aux Sangliers". De même, un peu plus tard, A. GIUSTINIANI (rééd. 1975), dans sa description de la Corse, cite, p. 29, "des Ours, des Cerfs, des Sangliers", que l'on rencontre "en grande quantité" dans les montagnes. Il les signalera encore une fois (p. 76) dans son énumération des quadrupèdes insulaires. Ce mammifère sera nommément cité plusieurs fois encore dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Il semble alors s'attaquer avec prédilection aux animaux domestiques et les populations réclament l'autorisation du port d'arme pour lutter contre ce prédateur. C'est dans le Fonds du "*Civile Governatore*", aux archives départementales, que l'on trouvera un certain nombre de ces procès-verbaux d'élection de chasseurs. Ainsi "en 1570 Marco da CASAMACCIOLE DI NIOLO est élu procureur de ce village à l'effet d'aller quérir... 3 arquebuses *per potersi difendere dag'orsi...*".

En 1573, la population de Ghisoni élit un chasseur pour tuer "les Ours qui s'attaquent aux bœufs dans la forêt et viennent rôder presque dans le voisinage des maisons". Son successeur est élu en 1577 "parce qu'il a tué beaucoup d'Ours et autres bêtes sauvages". De même, à Vezzani, en 1572, sur la place publique... "les dits hommes des communes et peuple de Vezzani habitant des lieux ès bois où demeurent et que fréquentent une grande quantité d'Ours qui causent de grands dommages à nos bestiaux" (AUCAPITAINE 1862). Il serait ainsi facile de multiplier les exemples d'élections de chasseurs, et ce jusqu'en 1585. Ils concernent surtout la région du Niolo, les actuels cantons de Venaco, Ghisoni, Vezzani, et même une fois la région de Peri (près d'Ajaccio).

La toponymie rappelle aussi la présence de l'Ours. D'après FORSYTH-MAJOR (1930), de nombreux noms de localités y font références, tels que : la "Grotta dell'orso", près de Guagno, la "Tana dell'orso", dans la vallée du Fango, la "Valle dell'orso" près d'Oletta mais aussi de Ciamanacce, la "Sapara d'orso", près d'Ajaccio, le "Campo dell'orso" dans les montagnes d'Alesani, le "Pian dell'orso", près de Vezzani. Il n'y a pas jusqu'au prénom d'Orso, utilisé seul ou en prénom composé, dont la fréquence passée dans certaines régions peut faire supposer que son attribution était à l'origine dictée par la superstition ou avait un but incantatoire ou talismanique.



Restes osseux de l'Ours, trouvés par Forsyth-Major, déposés au Muséum National d'Histoire naturelle (Paris). (Cliché A. Gauthier).

Ours (!). A ce stade de spéculation, l'animal retrouvé par FORSYTH-MAJOR peut tout aussi bien être un de ces Ours dressés que l'on voyait encore dans les foires au début du XX^e siècle et qui, après sa fuite ou son abandon à une époque indéterminée, serait allé mourir dans une grotte. Il apparaît difficile dans les deux cas d'expliquer la "grande quantité" de ces plantigrades du XVI^e. S'il s'agit au contraire, comme le pensait FORSYTH-MAJOR, d'une espèce ayant peuplé l'île depuis longtemps, on aurait alors un animal à la fois "autochtone" et relique.

Il faut alors répondre à une double interrogation : quelle était la région continentale d'origine et à quelle époque est-il venu ? Il est admis depuis longtemps et par la majorité des zoologistes et des géologues qu'une grande partie du peuplement de la Corse a pu se

faire par un "Pont Toscan" au Quaternaire moyen. Un argument allant dans ce sens est fourni par la présence certaine à l'état fossile de l'Ours brun en Toscane, dans l'île d'Elbe et dans l'île de Pianosa (JOLEAUD 1925) (1).

D'autres auteurs ont émis récemment l'hypothèse d'un peuplement de la Corse par la Sardaigne par l'intermédiaire d'un pont africain entre la Tunisie et la grande île voisine. Ce pont aurait pu être émergé à la fin du Miocène (THALER 1973).

La présence de canines et surtout d'incisives pouvant être rapportées à des Ours (?) a d'ailleurs été signalée en Sardaigne, dans la brèche osseuse de Bonaria, près de Cagliari (STUDIATI 1857), mais F. POPLIN (comm. or.) pense qu'il ne s'agit pas de dents d'Ours. L'espèce présente en Corse et en Sardaigne (?) aurait émigré du continent européen au Quaternaire ou du continent africain un peu plus tôt.

Sa disparition : la date de son extinction, très certainement par destruction humaine, remonterait à la fin du XVI^e siècle ou au cours du XVII^e. En effet, les derniers procès-verbaux d'élection de chasseurs datent du XVI^e siècle, et les descriptions des voyageurs du XVIII^e n'en font jamais mention. Nul doute que si l'Ours avait encore existé, JAUSSIN (1758 et 1759), ou un de ses contemporains, en aurait parlé. Signalons toutefois que MARMOCCHI (1852) note sa présence possible dans l'île il y a 200 ans.

(1) La présence passée de l'ours dans les îles toscanes ne fait que renforcer la présomption de son existence en Corse, selon les principes de la biogéographie insulaire. En effet, il serait étonnant qu'une grande île comme la Corse n'ait pas possédé des éléments faunistiques qui vivaient sur des îles proches de plus petite taille.

LAGOMORPHES : FAMILLE DES OCHOTONIDÉS

"Lapin-rat" (1) Corse

Lagomys corsicanus Cuvier (2)

Historique : c'est le premier fossile de mammifère signalé dans l'île. RAMPASSE, en 1807, avait découvert de nombreux restes osseux dans des brèches quaternaires des environs de Bastia. CUVIER (1823) a étudié les ossements et les rapproche d'un animal actuel des régions relativement froides de l'Europe, *Lagomys alpinus*. Cet animal est ensuite étudié par LOCARD (1872), LORTET (1873), et enfin par DEPERET (1890-1902), qui le compare aux fossiles qu'il a découverts dans les terrains Pliocène du Roussillon. Depuis il a été découvert en abondance dans la plupart des fouilles préhistoriques corses par FERTON d'abord à la fin du XIX^e siècle (1898-1899), et récemment par F. de LANFRANCHI (1969). Il devait, si l'on se base sur le nombre des ossements et sur les traces de cuisson que l'on note sur certains d'entre eux, être un des aliments de base de la nourriture de l'Homme néolithique.

Le Lapin étant encore absent ou très peu abondant à l'orée des temps historiques (3), il est vraisemblable que c'est le "Lapin-Rat" qui est décrit par POLYBE (202 et 120 AC) sous le nom de "Kuniklos". Mais il se maintient plus longtemps encore puisque GINSBURG (1973) le rencontre dans les fouilles au pied de la Canonica, dans un site paléochrétien allant du 1^{er} au IV^e siècle de notre ère. Nous perdons ensuite sa trace en Corse (4), toutefois il est signalé comme vivant en Sardaigne au XVIII^e siècle par CETTI (1777). Il serait à ce moment-là encore assez abondant dans l'île de Tavolara. On retiendra de ce bref historique que l'animal semble avoir disparu de Corse au début de l'ère chrétienne.

Description : d'après LORTET (1873), qui a reconstitué un squelette, il devait être intermédiaire entre le Lièvre et le Cochon d'Inde : ce qui nous rappelle la description du "Lapin-Rat" de CETTI (1777). LORTET le décrit ainsi : "la tête osseuse est très grosse proportionnellement aux dimensions de l'animal... Les membres antérieurs sont relativement courts. Les membres postérieurs, au contraire... doivent être forts et longs". Pour GASC (1969), c'était un animal aux membres postérieurs relativement plus longs en proportions que ceux du Lapin.

- (1) Nom vernaculaire donné par Cetti (1777).
- (2) Le statut taxonomique de cet animal a été très controversé, ce qui explique les divers noms (dont *Prolagus*) qui lui furent attribués. La règle de priorité appliquée en nomenclature zoologique implique que soit utilisé le nom le plus ancien.
- (3) Seul Gagnière et al. (1969) signale une mandibule calcinée d'*Oryctolagus* dans un foyer (1000 ± 100 ans av. J.-C.).
- (4) La possibilité pour cet animal de creuser des terriers pourrait également rajouter la date de sa disparition, puisque des galeries ont pu être creusées dans des dépôts très antérieurs !

Biologie : il peut paraître impossible de décrire le comportement d'un animal disparu ; pourtant la connaissance de son squelette, d'une part, et l'étude du comportement des formes voisines encore vivantes, d'autre part, ont permis à plusieurs auteurs d'émettre quelques hypothèses.

— Compte tenu de son squelette : "Le *Prolagus* se dressait habituellement sur ses pattes postérieures, longues et suffisamment stables pour sauter de rocher en rocher... Il aurait occupé le milieu de certains rongeurs de régions désertiques actuelles, avec lesquels il n'est pas sans présenter des convergences morphologiques..." GASC (1961).

— D'après LORTET (1873), les *Lagomys* actuels vivent dans des terriers, dans les fentes ou les trous des rochers. Ils sont surtout actifs la nuit et amassent d'abondantes provisions, notamment des plantes aromatiques. Ils n'hibernent pas et vivent en troupes nombreuses.

Notons enfin que l'on trouve très souvent, associés aux restes de *Lagomys*, un Rat aujourd'hui disparu (*Rhagamys orthodon*), et un Campagnol également éteint, *Tyrrhenicola henseli* (PASSEMARD 1925), sans qu'il soit possible de dire si ces divers animaux vivaient dans des biotopes communs ou si leur association est due au fait que ces dépôts sont constitués par le démantèlement des pelotes de réjection de rapaces, dont ils constituaient alors la commune nourriture.

Origine et signification de *Lagomys corsicanus* : le premier point important qui frappe les zoologistes (comme FORSYTH-MAJOR 1899) est la longue durée de vie de cette espèce sans changement notable. GASC (1969) précise même : "Il constitue un cas tout à fait exceptionnel de stabilité morphologique au cours d'une période où par ailleurs les mammifères se sont énormément diversifiés". Ce même auteur pense que depuis le Tertiaire on retrouve sur le continent, puis dans tous les dépôts quaternaires en Corse, le même animal. Ce serait même pour JOLEAUD (1925) une caractéristique de la faune quaternaire insulaire que cette très tardive persistance de rongeurs, qui ont par ailleurs disparu du continent.

Quant à l'origine du peuplement, il faut la rechercher dans le temps à partir des plus anciens dépôts contenant des restes de *Lagomys* (pour l'instant, ceux de la grotte de Macinaggio, d'âge Wurm II- Wurm III), et dans l'espace à nouveau par l'intermédiaire d'une bande de terre qui aurait réuni l'Italie à la Corse par la côte de Toscane. On ne peut, par contre, avancer que des hypothèses pour expliquer la disparition de cette espèce :

— LOCARD (1872) et d'autres auteurs, dont LORTET (1873), en se référant au type d'habitat fréquenté par les *Lagomys* actuels, considéreraient que *L. corsicanus* était un animal de climat froid, dont la présence était liée au développement des glaciers dans l'île. La disparition de ces conditions climatiques rigoureuses aurait entraîné son extinction.

— Selon GASC (1961), la morphologie de l'espèce présente des analogies avec des formes adaptées aux déserts ou aux steppes ; on ne peut s'empêcher de faire des rapprochements avec la présence de steppes à armoises (*Artemisia*) signalées en Corse par REILLE (1977). Dans ce cas, l'espèce aurait pu disparaître à la suite d'une modification de la structure de la végétation.

— Enfin, la disparition de l'animal pourrait être imputable à l'Homme, soit par destruction directe (chasse par exemple), soit par destruction indirecte, à la suite de l'introduction de certains mammifères qui seraient entrés en concurrence avec lui ou l'auraient éliminé par prédation. Si la mention de CETTI est exacte, ce n'est sans doute pas un hasard si la dernière localité où il fut signalé, l'îlot de Tavolara, était inhabitée et d'accès difficile.

En conclusion, il apparaît indispensable de réexaminer la morphologie de *L. corsicanus*, de mieux connaître la végétation et le climat passés de la Corse, ainsi que les dates d'introduction par l'Homme de certains mammifères pour comprendre les raisons de sa disparition.